

Code de Conduite

La Façon Dont Nous
Progressons Ensemble

Table des matières

I. Introduction au code

1.1	Un message de notre PDG	5
1.2	Notre mission et nos valeurs	6
1.3	Votre responsabilité	7
1.4	La dénonciation	8

2. Rentrer chez soi en toute sécurité est la priorité de tous

2.1	Nos principes de sécurité	11
2.2	Respecter nos contrôles de sécurité	12

3. Nous respectons et valorisons nos employés, notre communauté et notre planète

3.1	Nos employés	15
3.2	Notre communauté	17
3.3	Notre planète	18

4. Nous sommes fiers de faire ce qui est correct, pas ce qui est facile

4.1	Agir de façon responsable	21
4.2	Conformité aux contrôles commerciaux	22
4.3	Respect des gouvernements	23
4.4	Cadeaux et marques d'hospitalité	24
4.5	Fraude, subornation et corruption	25
4.6	Conflits d'intérêts	26
4.7	Blanchiment d'argent et financement du terrorisme	27

5. Protéger nos activités et notre réputation

5.1.	Nos actifs et la tenue de registres précis	31
5.2.	Our marque, notre réputation et nos droits de propriété intellectuelle	32
5.3.	Sauvegarde de nos systèmes et de nos données	33
5.4	Nos informations confidentielles	34
5.5	Confidentialité des données	35
5.6	Intégrité des rapports financiers	36

6. Glossaire 38

NOUS PARTAGEONS UN OBJECTIF COMMUN

Assurer un progrès durable

Chez Molycop, nous croyons en une conduite des affaires basée sur l'intégrité, la transparence et le respect de tous. Notre Code de conduite établit des directives claires sur nos interactions internes et externes, garantissant que nos décisions soient guidées par l'éthique.

SECTION I

Introduction au code

Dans cette section, vous découvrirez un aperçu des valeurs communes de Molycop et comment les mettre en pratique. Voici les domaines spécifiques que nous allons aborder.

Dans cette section : _____

Un message de notre PDG | Notre mission et nos valeurs | Votre responsabilité | La dénonciation

Un message de notre PDG

Jim Anderson évoque le rôle essentiel de notre Code de conduite dans le soutien et l'orientation de chacun chez Molycop, soulignant son importance pour maintenir nos valeurs et nos standards.

Chez Molycop, nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients, nos communautés, nos employés et nos fournisseurs pour promouvoir une exploitation minière durable et garantir un meilleur avenir pour tous.

Notre succès constant depuis plus d'un siècle repose sur des fondements d'intégrité, de fiabilité, de résilience, d'innovation et de comportement éthique. Ces principes guident nos relations avec nos clients, nos communautés, nos employés, nos fournisseurs et les autorités, et sont incarnés dans notre Code de conduite. Ce Code nous guide pour maintenir et préserver l'intégrité de nos actions, nous permettant de conserver la confiance de nos parties prenantes.

Nous imposons ces standards élevés non seulement à nous-mêmes, mais aussi à nos fournisseurs et partenaires, créant ainsi un environnement collaboratif, sûr et productif fondé sur des valeurs partagées.

En tant que membre de l'équipe Molycop, vous pourriez faire face à des situations difficiles. Dans ces moments, notre Code de conduite sera votre guide. Il vise à favoriser un lieu de travail respectueux et axé sur l'intégrité, en vous encourageant à dénoncer toute atteinte à nos valeurs. Si une préoccupation est soulevée, nous veillerons collectivement à ce qu'elle soit traitée rapidement, confidentiellement et équitablement.

Veillez prendre connaissance de notre Code de conduite pour bien comprendre ses implications sur votre rôle, vos obligations et la façon dont vous représentez Molycop. Je vous remercie de votre engagement envers les standards éthiques et la culture qui définissent notre organisation.



Jim Anderson
Président-directeur
général

Nos valeurs

Chez Molycop, nous collaborons avec nos partenaires et nos communautés pour assurer la pérennisation de notre industrie et un meilleur avenir pour la société.

Ensemble, nous repoussons les limites du possible en innovant constamment pour développer de nouveaux produits et services qui optimisent l'extraction des éléments essentiels au monde moderne. Fort d'une expérience éprouvée, notre engagement pour la qualité et notre compréhension approfondie des besoins clients garantissent fiabilité et soutien. Les investisseurs reconnaissent notre capacité à réaliser des avancées concrètes et durables dans ce secteur dynamique.

Les communautés que nous servons apprécient nos efforts pour contribuer positivement à l'environnement et à la société.

Progressons ensemble.



Travailler en collaboration

Nous nous épanouissons dans le travail d'équipe et croyons que les défis se surmontent mieux collectivement. En travaillant ensemble, nous atteignons nos objectifs communs.



Exceller dans nos services

Reconnus pour notre fiabilité, notre honnêteté et notre expertise, nous fournissons des services qui inspirent confiance à nos clients. Notre engagement envers l'excellence garantit notre pérennité et notre pertinence future.



Innover positivement

Nous explorons et mettons en œuvre continuellement des solutions innovantes pour améliorer la productivité, l'efficacité et la durabilité des industries dans lesquelles nous opérons.



Agir de façon responsable

Nous nous engageons fermement à assurer la sécurité et le bien-être de tous, ainsi que celui de notre planète.

Votre responsabilité

Chez Molycop, nous croyons en une conduite des affaires fondée sur l'intégrité, la transparence et le respect de toutes nos parties prenantes. Ce Code fournit des directives claires sur la façon d'interagir en interne et en externe, garantissant que nos décisions soient guidées par l'éthique.

Voici quelques questions utiles à se poser :

1. Mon comportement est-il conforme aux valeurs, aux objectifs et au Code de conduite de mon entreprise ?
2. Est-ce que cela me semble être la « bonne » chose à faire ?
3. Quelles sont les conséquences probables pour :
 - Mon entreprise
 - Mes collègues
 - Les clients
 - Moi-même ?
4. Puis-je justifier ma décision ou mon action ?
5. Ma décision ou mon action résisterait-elle à un examen public ou interne ? Si non, abstenez-vous d'agir.

Si vous avez besoin d'aide pour comprendre ou mettre en œuvre notre Code de conduite, veuillez consulter votre responsable, le Service des ressources humaines ou le Service légal et de conformité.



1. Comprendre et suivre le Code

Chaque membre de Molycop doit comprendre en profondeur et appliquer les exigences de notre Code de conduite.



4. Bâtir la confiance

Nous encourageons l'ouverture, la transparence et l'honnêteté. Nous ne faisons pas de promesses que nous ne pouvons pas tenir et, en cas d'erreur, nous y remédions sincèrement et rapidement.



2. Apprendre en continu

Le paysage éthique de Molycop évolue constamment. Il est donc important de se tenir au courant des modifications apportées au Code de conduite, de participer aux programmes de formation et de rester informé(e) des directives légales et éthiques pertinentes pour votre fonction.



5. Respecter les lois

Il est essentiel que chacun comprenne et respecte les lois et réglementations relatives à son travail.



3. Dénoncer

Dénoncer rapidement les violations du Code de conduite n'est pas seulement encouragé, c'est essentiel. Notre lieu de travail est un endroit où vous devez vous sentir en sécurité et en confiance pour soulever des préoccupations en privé sans crainte de représailles.



6. Montrer l'exemple

Nous avons tous la responsabilité d'incarner les exigences attendues dans notre Code. Il est tout aussi important de ne jamais tolérer des actions et comportements incompatibles avec le Code.

La dénonciation

Chez Molycop, nous nous engageons à promouvoir une culture qui encourage la dénonciation. Cet engagement protège nos employés et notre entreprise, et améliore notre façon de travailler ensemble.

Pour nous, ignorer une mauvaise conduite sur le lieu de travail revient à l'approuver. Dans certains cas, cela peut même nous rendre complices. Si vous êtes témoin d'un comportement contraire à notre Code de conduite, veuillez le signaler immédiatement via notre Canal éthique et intégrité. Nous nous engageons à traiter ces questions avec objectivité, confidentialité et équité.

Nous visons à maintenir les plus hauts standards de conduite dans toutes nos activités commerciales, en promouvant l'honnêteté, le comportement éthique et une gouvernance d'entreprise solide.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Accédez à notre Canal éthique et intégrité : <https://molycop.trusty.report/>
- Contactez votre représentant des ressources humaines ou le Service légal et de conformité de Molycop.
- Contactez votre responsable direct ou votre superviseur.

Canal éthique et intégrité

Le Canal éthique et intégrité <https://molycop.trusty.report/> est le moyen recommandé pour signaler toute conduite inappropriée d'un employé ou représentant de Molycop. Toute personne signalant de bonne foi une conduite inappropriée ne fera l'objet d'aucunes représailles, sanctions ou récriminations.

Comment ça marche ?

1	2	3	4	5
Vous suspectez ou avez la certitude d'une potentielle violation du Code de conduite ou d'autres comportements répréhensibles.	Vous signalez l'incident par les voies officielles, en utilisant notre Canal éthique et intégrité ou : <ul style="list-style-type: none"> • Votre responsable direct ou son responsable • Le responsable conformité global • Le Directeur juridique/ Service légal • Le Service des ressources humaines 	Après réception de votre signalement, nous le traiterons selon nos procédures internes.	L'entreprise répondra le plus rapidement possible pour faire avancer le processus.	Vous serez tenu informé pendant toute la durée du processus et des prochaines étapes.

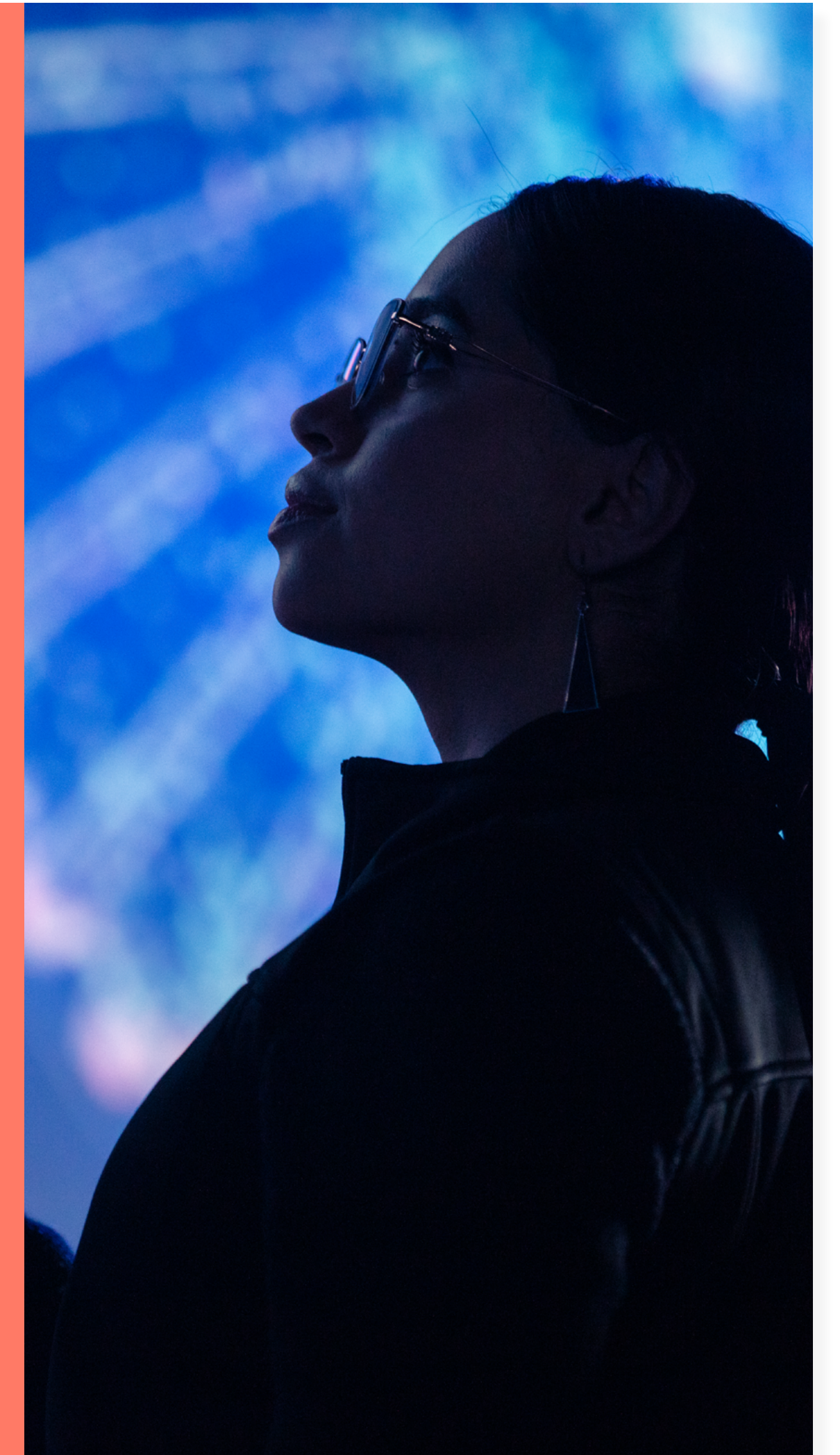
La dénonciation

Chez Molycop, nous nous engageons à...

- Encourager chacun à signaler sans hésitation tout incident ou préoccupation.
- Répondre rapidement aux préoccupations soulevées.
- Lutter contre toute forme de représailles envers les personnes ayant signalé un incident.
- Respecter la confidentialité de l'enquête.
- Coopérer pleinement avec les enquêteurs et fournir toute information ou assistance demandée.
- Faire confiance à l'intégrité et l'impartialité de l'enquête.
- Laisser le processus se dérouler sans interférence ni tentative d'influence sur le résultat.
- Faire preuve de patience et de compréhension, car les enquêtes peuvent prendre du temps.

Chez Molycop, nous ne devons pas...

- Participer à des actions pouvant être perçues comme des représailles.
- Ignorer ou négliger de traiter les problèmes systémiques révélés par le processus de signalement.
- Faire un signalement dans le seul but de nuire à quelqu'un.
- Propager des rumeurs ou faire des accusations sans fondement.
- Dissimuler des informations ou manipuler les faits pour déformer la situation.
- Adopter un comportement partial ou discriminatoire lors du signalement ou de l'enquête sur des comportements répréhensibles.
- Hésiter à signaler par peur de représailles.
- Décourager ou intimider les personnes afin qu'elles ne signalent pas les incidents ou les problèmes.



SECTION 2

Rentrer chez soi en toute sécurité est la priorité de tous

Dans cette section, nous explorons les protocoles de sécurité de Molycop et les responsabilités individuelles nécessaires pour les respecter. Nous examinerons les domaines clés suivants :

Dans cette section : _____

Nos principes de sécurité | Vos obligations | Q&R

Nos principes de sécurité

Chez Molycop, nous sommes conscients des risques inhérents à notre activité. C'est pourquoi nous adoptons un engagement sans faille envers la sécurité de chacun. Notre approche « Objectif zéro » met cette attitude en pratique, en exigeant de toutes les parties prenantes qu'elles identifient les dangers, développent des contrôles, participent aux formations et surveillent constamment les progrès. De plus, nous nous engageons à sensibiliser aux questions de santé mentale et à fournir le soutien nécessaire pour assurer le bien-être de tous.

La sécurité est la responsabilité de chaque employé, pas seulement des responsables. Chacun doit montrer l'exemple, en assurant non seulement sa propre sécurité mais aussi celle de ses collègues. Si vous identifiez un risque potentiel pour la sécurité, vous avez le devoir d'agir immédiatement et d'arrêter toute activité qui met en danger vous-même ou les autres. N'hésitez pas : la sécurité est prioritaire !

Il n'y a pas de meilleure expression de nos valeurs en action que la protection de tous ceux qui travaillent chez et avec Molycop.

Assurer le retour en sécurité de chaque employé et sous-traitant est la priorité de tous.

Principes de sécurité Molycop (WEMATA) :



Travailler en sécurité est une condition d'emploi

- Chacun est responsable de sa propre sécurité et de celle de ses collègues
- Nous ne pouvons pas et ne devons pas accepter les pratiques dangereuses
- Chacun doit respecter les procédures et règles de sécurité
- Une attitude et un comportement négligents envers la sécurité ne seront pas tolérés



Tous les accidents peuvent être évités

- Ce principe est le fondement de l'Objectif zéro
- Il s'agit d'avoir la conviction que tous les incidents sont évitables
- Nous ferons tout notre possible pour prévenir les accidents
- Tous les incidents feront l'objet d'une enquête rigoureuse pour éviter qu'ils ne se reproduisent



L'implication des employés est essentielle

- Pour avoir un lieu de travail sûr, chacun doit être impliqué
- Chacun doit « s'approprier » le programme de sécurité
- Chacun a un rôle à jouer, par exemple : audits, entretien des locaux et comités de sécurité
- L'excellence en matière de sécurité s'obtient grâce à la contribution de tous



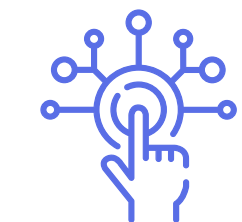
Former les employés à travailler en sécurité est essentiel

- Pour garantir la sécurité dès le premier jour, l'emploi commence par une formation à la sécurité
- Pour s'assurer que chacun comprend les dangers, les protections et les systèmes de sécurité
- Pour permettre à chacun d'effectuer ses tâches en toute sécurité selon les procédures opérationnelles
- Pour garantir la compréhension des règles et procédures
- Pour les leaders/responsables de s'assurer que leur équipe est formée et compétente pour entreprendre le travail qui leur est confié



La direction est responsable de la sécurité

- Fournir et maintenir des installations et équipements sûrs
- Assurer un environnement sécurisé
- Mettre en place des systèmes de travail sûrs
- Fournir les informations, la formation et la supervision nécessaires



Tous les risques opérationnels peuvent être maîtrisés

- Les dangers connus seront réduits à un niveau sûr ou éliminés
- Des procédures de travail sécurisées seront développées et mises en œuvre
- Les équipements de protection individuelle seront fournis et utilisés
- La sécurité fera l'objet d'audits réguliers

Notre engagement

L'ambition de Molycop est d'être une référence mondiale en matière de sécurité. Nous nous engageons à fournir un environnement de travail sûr et sain pour chaque personne impliquée dans nos opérations. À travers le leadership organisationnel, l'amélioration continue, la formation et la vigilance, nous nous efforçons de prévenir les incidents, protéger les vies et maintenir les plus hauts standards de sécurité. Notre objectif est de concevoir collectivement des systèmes de travail sûrs, qui sont efficacement communiqués, déployés, surveillés et mesurés.

Nous attendons de toute personne travaillant pour et avec Molycop de :

1. **Respecter nos mesures de sécurité**
2. **Veiller les uns sur les autres**
3. **S'assurer d'être apte au travail**
4. **Toujours arrêter un travail dangereux**



Ce que nous exigeons de vous :

- Vous êtes responsable d'effectuer vos tâches de manière sécurisée, tout en respectant les politiques établies et les pratiques de travail sûres de l'entreprise.
- Vous êtes responsable de vous présenter au travail en état et capable de travailler en toute sécurité.
- Ne jamais apporter, consommer ou venir sur site sous l'influence d'alcool ou d'autres drogues.
- Lorsque la loi le permet, vous pourrez être soumis à des évaluations périodiques dans le cadre de nos programmes « aptitude au travail », incluant le contrôle d'alcool et de drogues.
- Informez votre responsable si vous prenez des médicaments qui pourraient affecter votre capacité à travailler en sécurité.
- Ne fumez que dans les zones fumeurs désignées.
- Soyez attentif aux dangers et protégez-vous des risques physiques au travail ou lors des déplacements professionnels, en suivant nos procédures et en appliquant nos outils et contrôles d'évaluation des risques.
- Si un équipement ne fonctionne pas de manière sûre, cessez immédiatement de l'utiliser et signalez le problème à votre superviseur ou responsable.
- Comprenez et suivez les exigences des Codes de pratique Molycop : ce sont des contrôles et standards critiques conçus pour gérer les risques significatifs dans notre activité.



Engagé vers l'Objectif zéro



Q&R sur la sécurité :

Que feriez-vous ?

Voici quelques scénarios dans lesquels vous pourriez vous retrouver.

Scénario 1 :

Je conduis un chariot élévateur et je prends des médicaments en vente libre ou sur ordonnance. Que dois-je faire ?

Vous devez examiner l'étiquetage du médicament et, si prescrit, discuter avec votre médecin de vos tâches professionnelles pour comprendre si le médicament pourrait altérer votre capacité à effectuer votre travail normal. En cas de préoccupation, votre médecin devra vous fournir un certificat ou une lettre détaillant les restrictions. Pour tous les médicaments, vous devez informer votre responsable si le traitement peut impacter ou restreindre votre capacité à effectuer vos tâches normales.

Cette conversation doit rester confidentielle, et vous n'avez pas besoin de révéler quel médicament vous prenez ni pourquoi.

Ensemble, nous déterminerons un plan d'action, incluant le respect des restrictions médicales le cas échéant.

Scénario 2 :

J'assiste à un événement professionnel où l'alcool est servi et je dois retourner au bureau ?

Molycop a une politique de tolérance zéro concernant l'entrée sur site après avoir consommé ou sous l'influence d'alcool ou d'autres drogues.

Si vous assistez à un événement professionnel et devez retourner au bureau, vous ne devez pas consommer d'alcool pendant l'événement.

Scénario 3 :

On vous a confié une tâche pour laquelle vous estimez que votre formation est insuffisante pour l'accomplir de manière sûre ou correcte.

L'un des six principes de sécurité de Molycop est « Former les employés à travailler en sécurité est essentiel ». Tous les employés doivent recevoir une formation pour pouvoir effectuer leurs tâches en toute sécurité et conformément aux procédures opérationnelles. Si vous estimez ne pas avoir reçu une formation adéquate ou que vos compétences ont diminué car vous n'avez pas effectué la tâche depuis longtemps, ne commencez pas ou ne continuez pas la tâche avant d'en parler à votre superviseur direct ou responsable pour déterminer la marche à suivre appropriée.

Scénario 4 :

J'ai vécu un événement important qui affecte ma santé mentale.

Molycop reconnaît que la santé mentale, cette blessure et maladie souvent invisible, est une partie importante de notre culture et environnement de sécurité.

Informez votre responsable, dans un cadre sûr et confidentiel, de toute préoccupation personnelle affectant votre santé mentale qui pourrait vous causer un stress excessif, perturber votre attention et/ou affecter votre capacité à effectuer votre travail. N'oubliez pas qu'un problème partagé est un problème à moitié résolu. Nous pouvons prendre les décisions appropriées concernant le type de travail à vous confier et vous orienter vers une assistance adaptée, notamment via notre Programme d'Aide aux Employés (PAE).



SECTION 3

Nous respectons et valorisons nos employés, notre communauté et notre planète

Dans cette section, nous explorons comment le respect et l'intégrité se manifestent dans nos interactions avec les personnes et notre approche environnementale. Nous aborderons les domaines clés suivants :

Dans cette section : _____

Nos employés | Notre communauté | Notre planète

Nos employés, notre communauté et notre planète

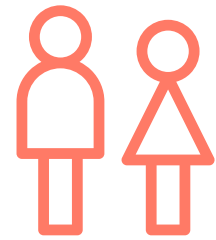
Chez Molycop, nos employés sont notre plus grande ressource. C'est pourquoi nous nous efforçons de créer un environnement où chacun se sent valorisé, peut exprimer librement ses opinions et est guidé par un objectif et une direction clairs.

Notre intégration étroite dans les communautés où nous opérons est essentielle à la proposition de valeur de Molycop. Depuis des décennies, notre présence dans les communautés locales est basée sur la confiance et construite à travers des engagements inclusifs et honnêtes. Nous nous engageons à opérer de manière responsable, à contribuer positivement à la société et à améliorer la durabilité environnementale.

Cela inclut le respect des droits humains, l'avancement des efforts de décarbonation et l'amélioration continue des opérations pour soutenir la prospérité des communautés et le progrès sociétal équitable.

Nos principes sous-tendent la force et l'intégrité de notre entreprise, ils définissent nos valeurs et notre identité.

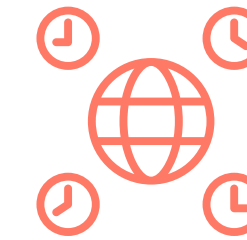
Principes concernant nos employés, notre communauté et notre planète :



Veiller à ce que les employés reçoivent une rémunération appropriée, conformément à nos obligations statutaires. De plus, nous croyons au principe d'une rémunération équitable pour un travail de valeur comparable, indépendamment du genre.



Reconnaître les droits des employés de former ou rejoindre des syndicats et de participer à des négociations collectives.



Veiller au respect des durées minimales et maximales de travail prescrites dans chaque pays où nous sommes présents.



Valoriser l'importance du patrimoine culturel indigène et de notre flore et faune naturelles, en prenant toujours des mesures pour assurer leur protection.



Tolérance zéro pour l'esclavage moderne, le travail des enfants et le trafic d'êtres humains, et ne jamais s'engager sciemment dans des activités commerciales où les droits humains sont violés.



Accepter la science du changement climatique et soutenir l'objectif central de l'Accord de Paris de 2015 de limiter la hausse des températures.

Nos employés

Molycop s'engage à développer une main-d'œuvre diverse, qualifiée et engagée grâce à des pratiques et des dispositifs d'emploi modernes. Nous nous engageons à maintenir des lieux de travail exempts de harcèlement, de discrimination et d'intimidation, et à garantir l'égalité des chances et de traitement pour tous.



Ce que nous exigeons de vous :

- Assurer un traitement équitable et respectueux de tous.
- Ne jamais discriminer ni traiter quelqu'un de manière défavorable en raison de son origine ethnique, son genre, son parcours ou d'autres facteurs sans rapport avec ses performances professionnelles.
- Ne jamais adopter un comportement qui offense, intimide, dégrade, insulte ou humilie les autres. Les comportements d'intimidation ne seront pas tolérés.
- Retirer et signaler tout matériel offensant trouvé sur nos sites et ne pas le diffuser.
- Dénoncer tout comportement inapproprié dont vous êtes témoin ou victime.
- Effectuer une vérification préalable appropriée pour tout tiers engagé afin de vérifier leur alignement avec notre Code de conduite.
- Explorer et comprendre continuellement des perspectives différentes des vôtres.
- Promouvoir la compréhension des droits et responsabilités concernant la discrimination, le harcèlement et l'intimidation.
- Prendre les plaintes au sérieux et signaler immédiatement tout problème détecté.
- Respecter les normes d'égalité des chances en matière d'emploi (EEO) et gérer efficacement la diversité, le harcèlement et l'intimidation.



Notre communauté

Il est important de construire et maintenir des relations avec les communautés où nous opérons. Cela implique d'établir une approche transparente, respectueuse et réactive dans l'engagement communautaire, de minimiser nos impacts négatifs et de rechercher activement des moyens de créer de la valeur sociale.



Ce que nous exigeons de vous :

- Signaler immédiatement tout incident pouvant avoir un impact négatif ou mettre en danger la sécurité de la communauté.
- Être accessible et réactif face aux préoccupations de la communauté.
- Lors du parrainage d'événements et de groupes communautaires, concentrer nos contributions sur des opportunités qui améliorent la santé, l'éducation, soutiennent les personnes défavorisées et valorisent les causes culturelles, sportives et environnementales.
- Toujours obtenir les approbations nécessaires avant d'engager Molycop dans tout arrangement de parrainage communautaire et s'assurer que le responsable enregistre tous les parrainages ou dons.
- Dans la mesure du possible, intégrer les opportunités d'approvisionnement local dans les stratégies d'achat.



Notre planète

Nous comprenons que nous jouons un rôle important dans le processus d'extraction des minéraux essentiels à la transition mondiale vers une économie bas carbone.

Nous visons également à réduire l'empreinte de nos propres opérations grâce à la technologie et l'innovation.

Chez Molycop, nous prenons au sérieux notre responsabilité d'améliorer l'avenir, et nous pensons que cette différence permet à Molycop de prospérer dans une économie bas carbone.



Ce que nous exigeons de vous :

- Comprendre et opérer conformément aux obligations réglementaires et aux licences d'exploitation.
- Arrêter tout travail pouvant avoir un impact imprévu sur l'environnement.
- Signaler tous les incidents de perte de confinement pouvant avoir un impact environnemental.
- Toujours satisfaire vos obligations de déclaration auprès des autorités de régulation.
- Rechercher constamment des opportunités d'utiliser les ressources rares de manière plus efficace et responsable.
- Identifier les possibilités d'améliorer notre performance environnementale et de réduire notre impact sur la planète.



Nos employés, notre communauté et notre planète



Q&R sur nos employés, notre communauté et notre planète :

Que feriez-vous ?

Voici quelques scénarios dans
lesquels vous pourriez vous retrouver.

Scénario 1 : Nos employés

Un membre de l'équipe confie qu'un collègue lui envoie des images inappropriées par message. Le membre de l'équipe est très mal à l'aise face aux photos et à son collègue. Que devez-vous faire ?

Encouragez le membre de l'équipe à signaler l'incident au Service des ressources humaines ou à utiliser le Canal éthique et intégrité. Si vous êtes le responsable de ce membre de l'équipe, vous êtes tenu de signaler l'incident au Service des ressources humaines.

Scénario 2 : Notre communauté

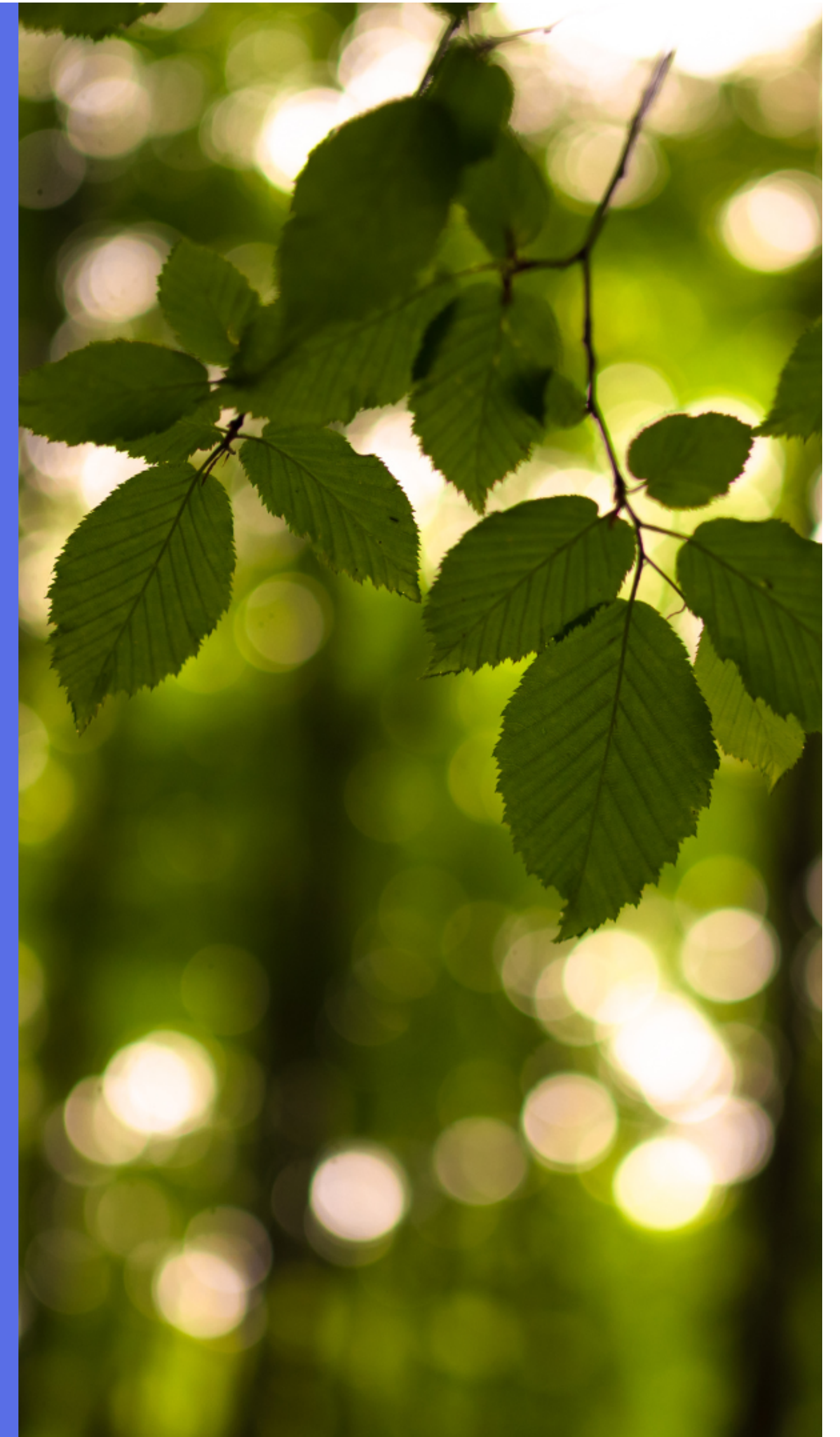
Molycop prévoit d'étendre ses opérations près d'une petite ville. Avant le début de la construction, Luis, le chef de projet, organise une réunion publique pour répondre aux préoccupations des résidents. Il écoute les retours concernant le bruit et la circulation, explique les plans d'atténuation, et souligne l'engagement de Molycop en matière d'embauche locale et de soutien communautaire, démontrant ainsi l'engagement de l'entreprise pour un impact social positif.

Construire et maintenir des relations avec la communauté signifie s'engager avec transparence, respect et réactivité. En minimisant activement les impacts négatifs et en contribuant aux initiatives locales, nous créons une valeur sociale significative dans les communautés où nous opérons.

Scénario 3 : Notre planète

Un membre de l'équipe identifie que ses activités en cours pourraient affecter involontairement une source d'eau à proximité, causant potentiellement pollution et dommages environnementaux.

Vous devez immédiatement suspendre tout travail pour prévenir toute pollution potentielle supplémentaire. Informez rapidement le responsable concerné pour s'assurer que les actions appropriées sont prises, y compris déterminer si une notification aux autorités de régulation est nécessaire.



SECTION 4

Nous sommes fiers de faire ce qui est correct, pas ce qui est facile

Dans cette section, nous soulignons le rôle fondamental de l'intégrité dans nos opérations chez Molycop. Nous explorerons comment agir de manière éthique régit nos interactions et notre conformité dans divers domaines de notre activité. Les sujets que nous aborderons incluent :

Dans cette section : _____

Agir de façon responsable | Conformité aux contrôles commerciaux | Respect des gouvernements | Fraude, subornation et corruption | Conflits d'intérêts | Cadeaux et marques d'hospitalité | Blanchiment d'argent et financement du terrorisme | Relations externes

Agir de façon responsable

Chez Molycop, nous nous engageons à mener nos activités avec intégrité, responsabilité et respect envers toutes les parties prenantes. Cela implique le respect de toutes les lois et réglementations pertinentes, la transparence dans nos relations et des décisions qui reflètent notre engagement envers les pratiques éthiques.

Chaque employé doit agir avec honnêteté et équité, en s'assurant que ses actions ne nuisent ni à lui-même, ni aux autres, ni à la réputation de l'entreprise, et maintenir les plus hauts standards de professionnalisme dans chaque interaction. En adoptant ces principes, nous contribuons à un environnement de travail positif et renforçons notre engagement en tant qu'entreprise citoyenne responsable.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Utilisez notre Canal éthique et intégrité pour signaler tout problème.
- Contactez votre représentant des ressources humaines ou le Service légal et de conformité de Molycop.
- Contactez votre responsable direct ou votre superviseur.
- Consultez notre Politique de vérification préalable des tiers.

Conformité aux lois et réglementations

Il est de la responsabilité de chaque employé de s'assurer qu'il comprend parfaitement toutes les lois et réglementations relatives à son rôle. Les lois qui régissent les activités de Molycop peuvent être complexes, cependant, l'ignorance de la loi n'excuse ni Molycop ni ses employés de leur obligation de s'y conformer.

Nominations externes

Les employés doivent obtenir l'approbation de la Direction Générale avant d'accepter un poste, rémunéré ou non, dans des organismes consultatifs gouvernementaux, des partis politiques, des institutions professionnelles, des associations professionnelles, des organisations caritatives, publiques, sociales ou sportives pendant leur emploi chez Molycop. Chaque demande sera examinée selon ses mérites.

Lorsqu'un employé participe à une activité externe, il est de sa responsabilité de s'assurer que toute opinion exprimée est clairement présentée comme son point de vue personnel, et non celui de Molycop.

Sanctions

Molycop et ses employés peuvent être tenus responsables si l'entreprise s'engage directement ou indirectement dans certaines transactions avec des tiers soumis à des sanctions et autres mesures émises par les autorités gouvernementales. Molycop s'engage à mener ses activités dans le respect de toutes les lois sur les sanctions.

Concurrence équitable

Molycop s'engage à promouvoir une culture pro-concurrentielle et à respecter les lois sur la concurrence, l'antitrust et les pratiques commerciales de tous les pays où elle exerce ses activités. La conformité à ces lois favorise également les normes éthiques et l'engagement envers une concurrence libre et équitable.

Relations avec les gouvernements

Partout où Molycop exerce ses activités, elle respecte l'autorité gouvernementale. Molycop maintient des relations honnêtes avec les gouvernements, leurs agences, leurs représentants et leur personnel. Molycop partage régulièrement des informations et des opinions avec les gouvernements sur les questions qui affectent l'entreprise. L'échange d'informations et d'opinions est essentiel à une prise de décision éclairée, tant pour les représentants gouvernementaux que pour Molycop.

Les employés qui fournissent des informations aux gouvernements au nom de Molycop doivent s'assurer que toutes les informations sont exactes et complètes. Les erreurs ou omissions peuvent être interprétées comme une violation de la loi ou de la réglementation et pourraient nuire à la crédibilité et à la réputation de Molycop. Les employés qui agissent au nom de Molycop ou représentent l'entreprise dans les affaires gouvernementales doivent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables relatives à la participation des entreprises aux affaires publiques.

Contributions et activités politiques

Molycop maintient une position d'impartialité à l'égard des partis politiques.

En conséquence, Molycop ne contribue pas au financement d'un parti politique, d'un politicien ou d'un candidat à une fonction publique élue dans un quelconque pays.

Molycop peut contribuer au débat public sur les questions politiques qui l'affectent. Par exemple, Molycop peut discuter de questions pertinentes avec des représentants gouvernementaux ou fournir des avis écrits sur l'impact probable des politiques proposées sur l'entreprise. Parfois, la présence à des événements organisés par un parti politique peut être nécessaire à des fins d'information. Votre responsable doit être consulté en cas de doute sur le fait que la présence à un événement pourrait compromettre l'impartialité de Molycop.

Conformité aux contrôles commerciaux

Molycop s'engage à promouvoir une culture pro-concurrentielle et à respecter les lois sur la concurrence, l'antitrust et les pratiques commerciales de tous les pays où elle opère.

Les infractions ne peuvent être justifiées par l'ignorance, les bonnes intentions ou l'absence de conseil juridique et seront considérées comme une violation grave de vos responsabilités et devoirs en tant qu'employé.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Politique de commerce équitable.
- Contactez votre Service légal et de conformité.



Vos obligations :

- Soyez juste, transparent et honnête dans toutes les relations commerciales.
- Ne déformez jamais les produits, services ou prix de Molycop, et ne faites pas de fausses déclarations sur les concurrents ou fournisseurs.
- Prenez toutes les décisions d'achat sur des facteurs commerciaux, notamment la qualité, le prix, le service, la réputation et la fiabilité.
- Protégez et respectez toujours les informations confidentielles obtenues dans le cadre d'une relation commerciale.
- Évitez toute implication et signalez au Directeur juridique toute conduite interdite par les lois sur la concurrence, l'antitrust ou les pratiques commerciales.



Respect des gouvernements

Partout où Molycop exerce ses activités, elle respecte l'autorité gouvernementale et maintient toujours des relations honnêtes avec les gouvernements, leurs agences, leurs représentants et leur personnel.

Les représentants peuvent inclure, sans s'y limiter :

- Les employés ou sous-traitants d'entreprises détenues par le gouvernement
- Une personne au service d'un organisme gouvernemental, y compris un membre des forces armées ou de police
- Un homme ou femme politique, un juge ou un membre du corps législatif d'un pays
- Un employé, sous-traitant ou personne au service d'une organisation internationale publique
- Une personne qui est ou se présente comme un intermédiaire autorisé d'un représentant public

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Politique en matière de fraude et de corruption
- Politique en matière de cartes de crédit, de voyages et de divertissements
- Contactez votre Service légal et de conformité



Vos obligations :

- N'offrez, ne promettez, n'autorisez ou ne fournissez jamais quoi que ce soit de valeur à un représentant public dans le but de l'influencer pour obtenir ou conserver un avantage commercial pour Molycop.
- N'offrez jamais d'avantages à un tiers (comme un parent ou un partenaire commercial du représentant public) dans l'intention d'influencer le représentant.
- N'offrez ou ne fournissez jamais un avantage ou une « commission occulte » à un agent ou représentant d'une autre personne ou entreprise afin d'obtenir un avantage commercial pour Molycop.
- Molycop maintient une position d'impartialité à l'égard des partis politiques. En conséquence, Molycop ne contribue pas au financement d'un parti politique, d'un politicien ou d'un candidat à une fonction publique élue dans un quelconque pays.



Cadeaux et marques d'hospitalité

Molycop reconnaît que les cadeaux et les marques d'hospitalité, y compris les divertissements, font partie du développement des relations commerciales ; cependant, ils doivent être donnés et reçus sans obligation, être d'un coût raisonnable et conformes à nos valeurs.

Molycop n'autorise ni ne tolère le fait de donner ou de recevoir des pots-de-vin, des dessous-de-table, des gratifications ou tout autre paiement ou promesse en échange d'un traitement favorable ou comme incitation à faire des affaires.

L'acceptation ou l'offre de cadeaux de valeur modérée (à titre indicatif, environ 100 USD ou équivalent) est acceptable dans les situations où c'est légal et conforme aux pratiques commerciales normales, comme lorsque l'échange de cadeaux est coutumier et que les cadeaux sont appropriés pour l'occasion.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Politique de commerce équitable
- Politique en matière de cartes de crédit, de voyages et de divertissements
- Contactez vos services des Ressources humaines et Légal et de conformité



Vos obligations :

- Tout ce qui a de la valeur et qui est offert, donné ou reçu doit l'être à des fins commerciales légitimes et être conforme aux politiques des donneurs et des receveurs.
- Familiarisez-vous avec les limites de valeur des cadeaux et marques d'hospitalité pour votre pays selon la politique Molycop. Les cadeaux ne doivent jamais être en espèces ou équivalents (comme des bons d'achat ou notes de crédit).
- Obtenez une approbation lorsque les cadeaux ou marques d'hospitalité dépassent les normes de la politique.
- Refusez les cadeaux ou divertissements destinés à influencer les décisions commerciales.
- N'acceptez jamais de cadeaux ou de marques d'hospitalité pendant une négociation ou qui pourraient être perçus comme influençant une décision.
- Ne fournissez jamais de cadeaux ou de marques d'hospitalité qui pourraient être considérés comme incompatibles avec nos valeurs.



Fraude, subornation et corruption

La fraude, la subornation et la corruption sont des pratiques contraires à l'éthique et illégales qui sapent l'intégrité de notre entreprise. La fraude, la subornation et la corruption peuvent affecter non seulement nos opérations internes mais aussi nos relations avec toutes les parties prenantes. Notre engagement inébranlable envers une conduite éthique et un comportement légal est primordial pour maintenir une entreprise prospère et réputée.

Molycop interdit strictement à toute personne ou groupe représentant l'entreprise de se livrer à des pratiques de fraude, de subornation ou de corruption.

N'oubliez pas que votre risque augmente si vous travaillez avec des représentants publics et peut s'accroître selon votre fonction, comme celle de représentant commercial.

Molycop et ses employés risquent des poursuites pénales s'ils participent à ou subornation, de corruption ou d'activités frauduleuses, ou s'ils manipulent les registres financiers de l'entreprise pour cacher ces transactions..

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Politique en matière de fraude et de corruption
- Politique en matière de cartes de crédit, de voyages et de divertissements
- Contactez votre Service légal et de conformité



Vos obligations :

- Ne participez jamais à des activités frauduleuses et corrompues.
- Ne promettez, ne donnez, n'approuvez ou ne fournissez jamais quoi que ce soit de valeur, directement ou indirectement, à une partie prenante pour influencer sa décision envers Molycop.
- Ne fournissez jamais sciemment des informations fausses ou trompeuses.
- Veillez toujours à ce que les demandes personnelles de paiement auprès de Molycop soient justifiées et validées.
- Veillez toujours à ce que l'équipement fourni par Molycop soit utilisé de manière légale et autorisée.
- Molycop et ses employés risquent des poursuites pénales s'ils participent à ou subornation, de corruption ou d'activités frauduleuses, ou s'ils manipulent les registres financiers de l'entreprise pour cacher ces transactions.



Conflits d'intérêts

Molycop reconnaît que les conflits d'intérêts potentiels sont une réalité commerciale.

Notre position claire est que toutes les transactions commerciales doivent être effectuées « à distance » et de manière impartiale.

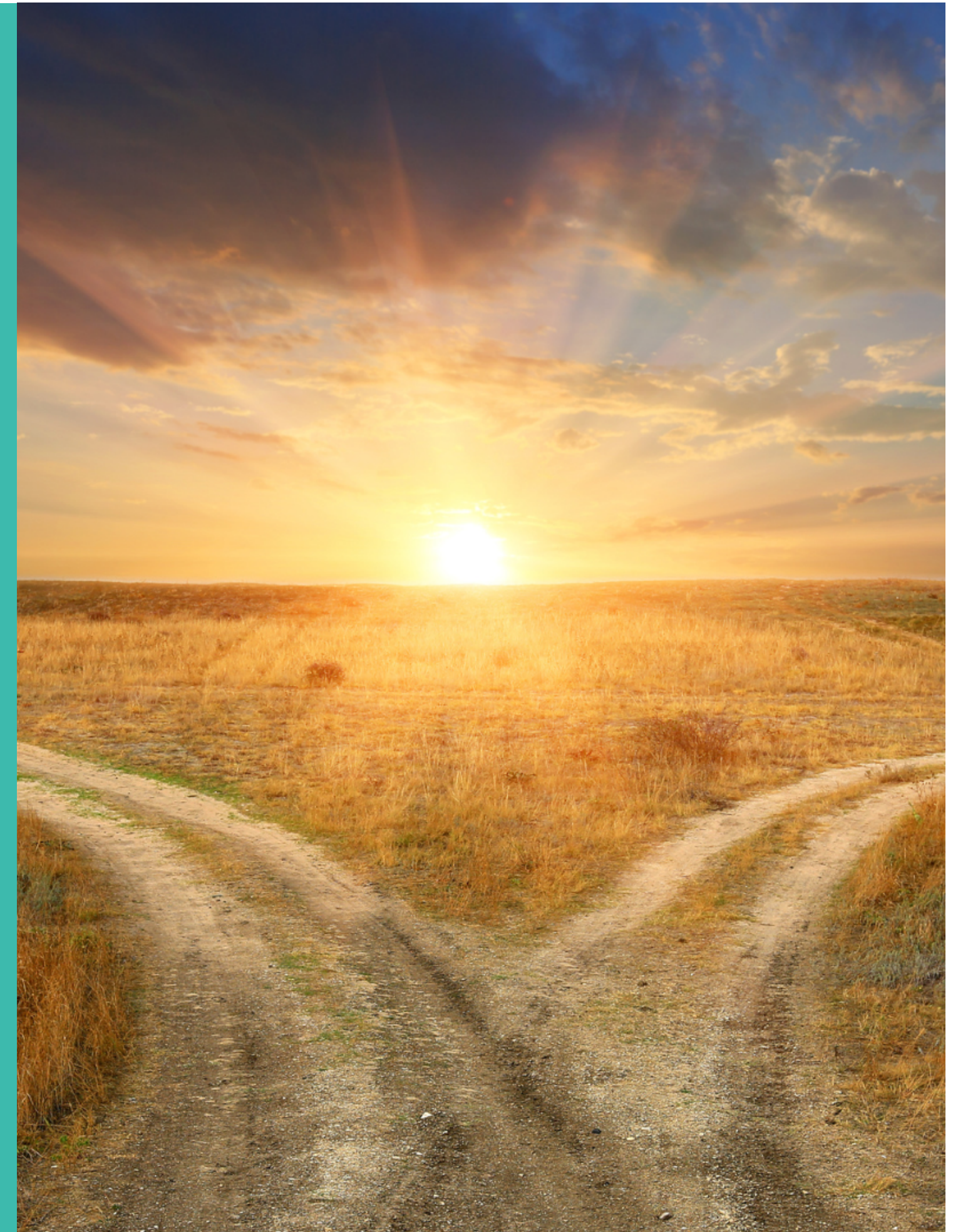
Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Politique de commerce équitable
- Contactez votre Service légal et de conformité



Vos obligations :

- Prenez toujours des décisions commerciales dans le meilleur intérêt de Molycop.
- N'exécutez pas de commandes privées auprès d'entreprises avec lesquelles Molycop entretient des relations commerciales et dont vous tirez personnellement avantage.
- Ne donnez ni n'acceptez de cadeaux d'aucune sorte dans des circonstances qui pourraient raisonnablement être considérées comme influençant indûment le destinataire.



Blanchiment d'argent et financement du terrorisme

Les transactions commerciales et les livraisons comportent le risque d'être détournées pour le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme. Pour éviter cela, Molycop adopte une approche proactive basée sur les risques pour les transactions commerciales en ne faisant affaire qu'avec des clients, partenaires et autres entreprises réputés qui exercent des activités légales et tirent leurs fonds de sources légitimes.

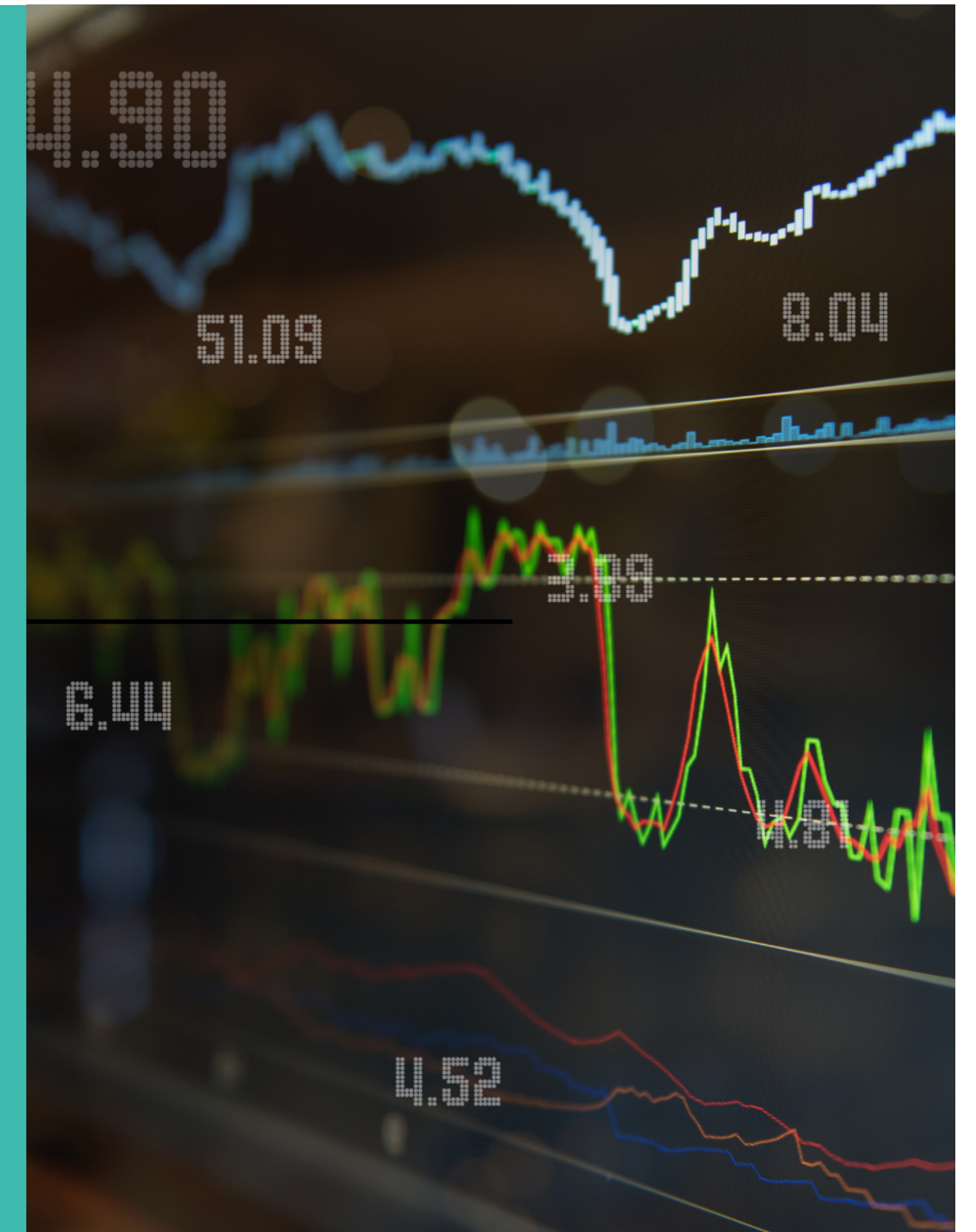
Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Politique de commerce équitable
- Politique de vérification préalable des tiers
- Contactez votre Service légal et de conformité



Vos obligations :

- Vérifiez toujours l'identité des clients, distributeurs, représentants commerciaux et autres tiers, leur contexte économique et l'origine des paiements provenant de sources légitimes.
- Lorsque vous opérez dans des régions à haut risque, appliquez des vérifications préalables supplémentaires sur les clients et fournisseurs.



Nous sommes fiers de faire ce qui est correct



Q&R sur la façon de faire ce qui est correct :

Que feriez-vous ?

Voici quelques scénarios dans lesquels vous pourriez vous retrouver.

Agir de façon responsable :

Un employé du service financier remarque une petite erreur dans un rapport financier déjà soumis à la direction. L'erreur est mineure et peu susceptible d'être remarquée, mais elle pourrait influencer les décisions futures si elle n'est pas corrigée.

Au lieu d'ignorer l'erreur pour éviter un travail supplémentaire ou un examen potentiel, informez immédiatement votre superviseur de l'erreur et suivez les procédures qu'il indique.

Conformité aux contrôles commerciaux :

Emma, nouvelle responsable commerciale chez Molycop, envisage d'utiliser d'anciens documents de prix de son précédent employeur pour comprendre les stratégies des concurrents pour un prochain appel d'offres. Se souvenant de la stricte conformité de Molycop aux contrôles commerciaux, elle consulte le Service légal et de conformité, qui lui rappelle que l'utilisation d'informations confidentielles d'un concurrent est interdite et présente des risques juridiques et éthiques. Suivant leurs conseils, Emma décide de ne pas utiliser ces documents et s'appuie sur les données internes de Molycop pour la préparation de l'offre.

Chez Molycop, nous maintenons une stricte conformité avec les contrôles commerciaux et les normes éthiques. L'apport ou l'utilisation de documents confidentiels de concurrents, y compris les informations sur les prix, est strictement interdit. Les employés doivent s'appuyer sur les ressources internes et l'analyse de marché, et consulter le Service légal et de conformité en cas de doute.

Respect des gouvernements :

Lors d'une inspection de routine par une agence locale de réglementation environnementale, Molycop s'est vu demander des documents supplémentaires concernant ses pratiques d'élimination des déchets. L'entreprise a identifié une légère omission dans ses rapports de données environnementales.

Molycop doit immédiatement fournir la documentation demandée par l'agence, expliquer l'erreur et les actions correctives.

Cadeaux et marques d'hospitalité :

Pendant les fêtes, un employé du service des achats reçoit un cadeau de luxe coûteux d'un fournisseur potentiel. Que devez-vous faire ?

L'employé ne doit pas accepter le cadeau ; il doit poliment le refuser et signaler la situation au Service légal et de conformité.

Nous sommes fiers de faire ce qui est correct



Q&R sur la façon de faire ce qui est correct :

Que feriez-vous ?

Voici quelques scénarios dans lesquels vous pourriez vous retrouver.

Fraude, subornation et corruption

Vous voyagez dans une région où il est d'usage d'apporter des cadeaux aux personnes que vous visitez. Que devez-vous faire ?

Assurez-vous que votre cadeau soit de valeur modeste ; si vous rencontrez des représentants publics ou gouvernementaux, contactez votre Service légal et de conformité avant d'offrir tout cadeau.

Conflits d'intérêts :

James, qui travaille au Service financier de Molycop, apprend que sa sœur a postulé à un poste dans l'équipe marketing de l'entreprise. De quoi James doit-il être conscient dans cette situation ?

Chez Molycop, nous encourageons les recommandations personnelles pour les postes vacants. Cependant, si un membre de votre famille postule à un emploi dans l'entreprise, vous devez signaler le lien de parenté s'il existe une ligne hiérarchique ou si vous êtes impliqué dans le processus de sélection. Pour garantir l'équité, informez toujours le Service des ressources humaines de tout lien et retirez-vous des décisions d'embauche où un conflit pourrait survenir.

Blanchiment d'argent et financement du terrorisme :

Lors de l'engagement d'un nouveau client, l'équipe de conformité de Molycop a identifié plusieurs signaux d'alerte pendant le processus de vérification préalable, notamment une structure de propriété peu claire et des incohérences financières. Une enquête plus approfondie a révélé des liens avec des régions associées à des activités à haut risque, comme le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Molycop doit suspendre la transaction pour mener une enquête plus approfondie sur le client potentiel afin d'évaluer les risques liés à son engagement.



SECTION 5

Protéger nos activités et notre réputation

Dans cette section, nous discuterons de l'importance cruciale de protéger la réputation de Molycop et des mesures spécifiques nécessaires pour la préserver. Voici les domaines spécifiques que nous aborderons :

Dans cette section : _____

Nos actifs et la tenue de registres précis | Our marque, notre réputation et nos droits de propriété intellectuelle |
Notre technologie, systèmes et données | Nos informations confidentielles | Confidentialité des données |
Intégrité des rapports financiers

Nos actifs et la tenue de registres précis

Nous devons tous utiliser les fonds, biens, équipements et autres ressources de Molycop de manière judicieuse et non à des fins personnelles. Les employés sont responsables de la sauvegarde des ressources de Molycop sous leur contrôle, y compris les informations, et de la tenue de registres précis concernant l'utilisation de ces ressources.

Les délégations d'autorité vont au-delà des aspects financiers et s'appliquent à tous en fournissant des directives claires sur ce qui nécessite une approbation et à quel niveau. Il est important que les employés comprennent les délégations d'autorité telles qu'elles s'appliquent à leur rôle et leur travail.



Vos obligations :

- Utilisez toujours les fonds de l'entreprise de manière responsable et déclarez les dépenses avec précision et rapidité.
- Tenez des registres précis et vérifiables de toutes les transactions financières conformément aux normes comptables.
- Ne retirez pas et n'utilisez pas les équipements, fournitures ou ressources de l'entreprise sans autorisation. Tout retrait non autorisé sera considéré comme un vol.
- Obtenez toujours l'approbation de la direction avant de vendre, prêter ou donner des ressources de l'entreprise.
- Assurez-vous toujours que les précautions nécessaires sont en place pour prévenir le vol, les dommages ou l'utilisation abusive des ressources de l'entreprise.
- L'endommagement intentionnel des ressources de l'entreprise est strictement interdit.
- Lors de l'élimination des registres et autres documents de Molycop, assurez-vous de respecter la loi et les normes et directives applicables de Molycop.



Our marque, notre réputation et nos droits de propriété intellectuelle

La marque Molycop est le reflet de notre réputation et de nos valeurs établies de longue date. Construite au fil de nombreuses années d'opérations réussies, notre marque reflète notre leadership industriel et notre engagement à être un partenaire de confiance pour nos employés, clients, communautés et parties prenantes.

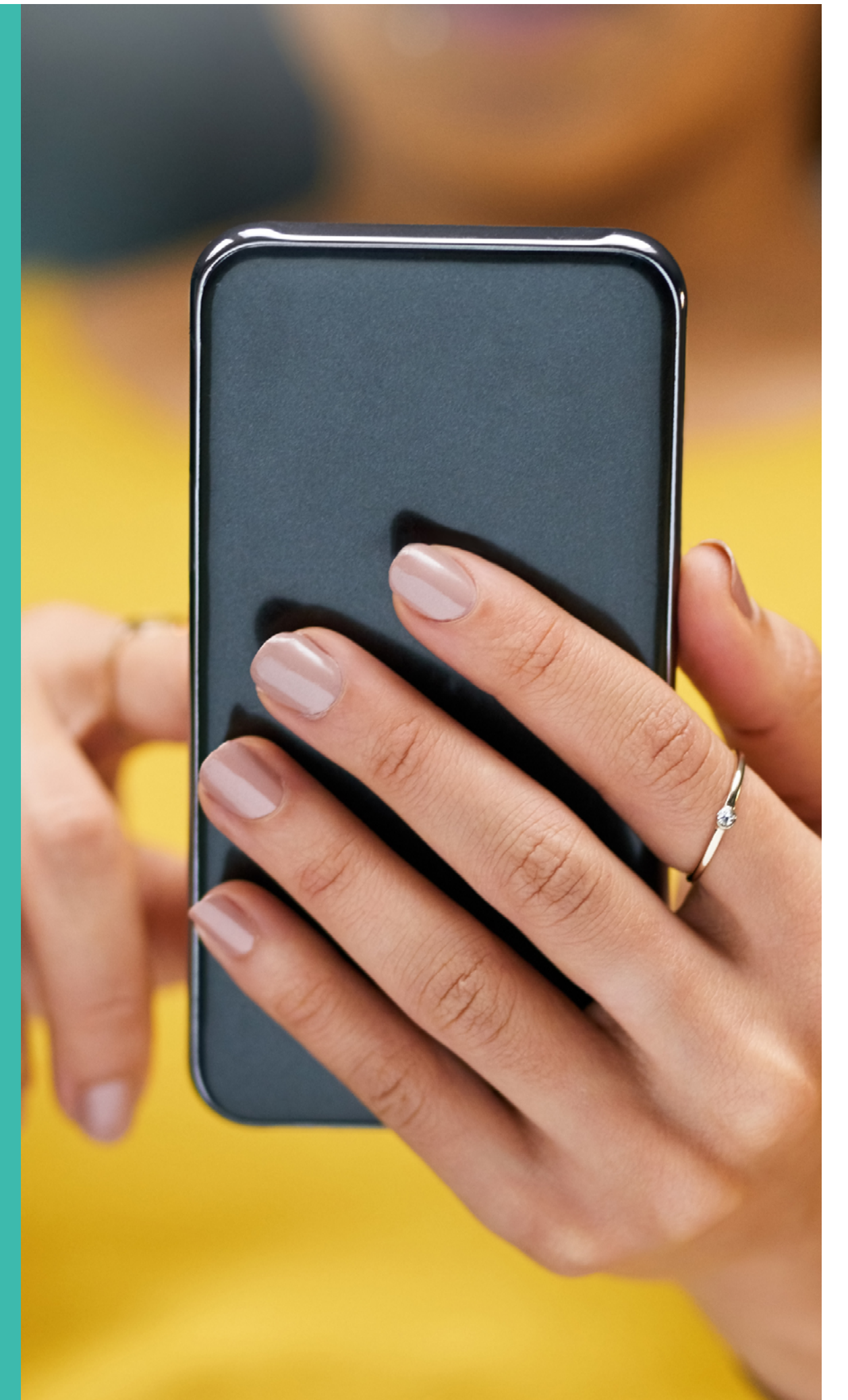
Notre innovation a conduit à des solutions industrielles uniques, nécessitant une protection rigoureuse de notre propriété intellectuelle, y compris les brevets, les droits d'auteur, les marques déposées et les secrets commerciaux. De même, nous nous engageons à respecter les droits de propriété intellectuelle des autres. Ce respect s'étend à tous les matériels utilisés dans nos opérations, des logiciels et médias aux supports de formation et de conseil préparés en externe.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Contactez votre Service informatique
- Consultez notre Politique de confidentialité et notre Politique des médias sociaux
- Contactez votre Service légal et de conformité

✓ Vos obligations :

- Toutes les informations de Molycop sont confidentielles et ne doivent pas être partagées.
- Obtenez toujours une approbation avant de faire des déclarations publiques concernant Molycop dans les médias traditionnels et en ligne.
- Toute demande de commentaire doit être dirigée vers marketing@molycop.com.
- Ne publiez jamais de contenu/commentaires sur les réseaux sociaux, blogs, forums ou dans des emails privés ou messages texte en représentant Molycop sans approbation préalable.
- Assurez-vous toujours que les marques propriétaires de Molycop sont utilisées correctement et uniquement à des fins commerciales légitimes.
- Tout travail créé pendant votre emploi chez Molycop, y compris la propriété intellectuelle et le savoir-faire, reste la propriété de Molycop.
- En tant qu'inventeurs, nous devons rapidement informer Molycop pour que les protections (brevets, etc.) puissent être formellement enregistrées.
- N'apportez jamais d'informations confidentielles d'un employeur précédent.
- Demandez l'autorisation avant de partager la propriété intellectuelle de Molycop ou d'utiliser d'autres propriétés intellectuelles.
- À des fins commerciales, nous utilisons exclusivement des logiciels sous licence appropriée de Molycop.



Sauvegarde de nos systèmes et de nos données

Molycop fournit des services de messagerie électronique et un accès à Internet uniquement à des fins professionnelles légitimes. L'utilisation de ces systèmes et d'autres à des fins non liées à Molycop représente une menace pour l'efficacité et la sécurité du système.

Toutes les informations de l'entreprise sont la propriété de Molycop. Chaque employé a la responsabilité de protéger ces informations, qu'elles soient communiquées ou stockées sur tous les appareils électroniques, contre l'accès accidentel et non autorisé, la divulgation, la modification ou la suppression. Molycop se réserve le droit de surveiller l'utilisation de ses systèmes d'information et de sa technologie. Cela inclut la surveillance de la nature et du contenu ainsi que la restriction du transfert de certains matériels vers ou depuis les employés. Molycop prend la cybersécurité très au sérieux et vous jouez un rôle vital dans la défense de nos systèmes et la sauvegarde de nos données. Par conséquent, les employés doivent continuellement adopter un comportement cyber-vigilant, notamment :

- Suivre en temps voulu toutes les formations requises en cybersécurité.
- Signaler immédiatement tout comportement suspect ou toute violation présumée de la cybersécurité au Service informatique de Molycop.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Contactez votre Service informatique
- Politique de commerce équitable
- Contactez votre Service légal et de conformité



Vos obligations :

- Les employés ne doivent pas utiliser les ordinateurs, emails, intranet et systèmes Internet et réseaux de l'entreprise ou autres appareils pour :
- Envoyer des emails en masse non sollicités, transmettre des courriers en chaîne ou faire du publipostage (spamming).
- Harceler, maltraiter ou diffamer toute personne.
- Recevoir ou transmettre de la pornographie, des grossièretés ou autre matériel offensant.
- Obtenir, posséder ou transmettre du matériel illégal ou piraté.
- Causer sciemment des interférences ou des perturbations à tout réseau, service d'information, équipement ou utilisateur.
- Télécharger sciemment des logiciels non autorisés, des fichiers médias ou des flux de données qui créeraient un risque de sécurité ou utiliseraient une quantité excessive de bande passante réseau.
- Faire quoi que ce soit qui pourrait nuire à la réputation de Molycop ; causer à Molycop ou à ses clients, fournisseurs ou autres associés des risques ou coûts déraisonnables ; perturber les activités ou services de Molycop ou violer des obligations de confidentialité.
- Pour toute autre fin illégale.



Nos informations confidentielles

L'information est un atout vital pour Molycop, et sa diffusion ouverte et efficace est cruciale pour notre succès. Une grande partie de ces informations, qu'elles soient confidentielles ou propriétaires, n'est pas largement connue en dehors de Molycop. Il est donc important que nous jouions tous notre rôle pour protéger ce qui nous appartient et préserver notre position concurrentielle.

✓ Vos obligations :

- Prenez toujours soin de protéger les informations confidentielles ou propriétaires et veillez à ne pas les divulguer. Réfléchissez bien lorsque vous discutez ou travaillez avec des informations sensibles, confidentielles ou propriétaires dans des lieux publics, y compris les restaurants, ascenseurs, avions et autres transports en commun.
- Veillez à ne pas transmettre d'informations confidentielles ou propriétaires par des moyens non sécurisés.
- N'utilisez ou ne divulguiez jamais les informations de Molycop à des fins personnelles.
- Ne fournissez des informations confidentielles ou sensibles à un tiers qu'après approbation et contrat.
- Ne publiez jamais de photos ou ne faites pas de remarques sur les réseaux sociaux concernant des questions confidentielles ou des informations propriétaires.
- Signalez immédiatement si vous recevez des informations qui pourraient avoir un impact sur la marque et la réputation de Molycop.



Confidentialité des données

Molycop s'engage à protéger la confidentialité des informations personnelles en respectant la législation pertinente dans les pays où elle opère.

Toutes les informations clients ou fournisseurs doivent être gérées de manière professionnelle et éthique concernant l'utilisation et la distribution des dossiers internes. Si les dossiers clients ou fournisseurs contiennent des informations de nature personnelle, ces informations ne doivent pas être utilisées à d'autres fins ni divulguées en dehors de l'organisation sans l'autorisation du client, du fournisseur ou de la personne concernée, sauf si la loi l'exige.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Politique de confidentialité
- Politique en matière de cybersécurité informatique



Vos obligations :

- Ne recueillez des informations personnelles que si elles sont nécessaires à vos activités professionnelles et uniquement par des moyens légaux et équitables.
- Utilisez les informations personnelles uniquement à des fins professionnelles liées à la relation de Molycop avec l'individu.
- Ne divulguez les informations personnelles que conformément à la Politique de confidentialité de Molycop.
- Protégez les informations personnelles reçues.
- Supprimez l'identification des informations personnelles lorsque cela est nécessaire ou approprié.
- Permettez aux individus d'accéder à leurs informations personnelles et de les corriger le cas échéant.
- Connaissez la Politique de confidentialité de Molycop.
- Ne recueillez pas d'informations sensibles sans consentement approprié.



Intégrité des rapports financiers

Molycop s'engage à fournir des informations précises, opportunes et clairement compréhensibles dans les rapports sur ses résultats aux parties prenantes.

Les employés responsables de la préparation de ces rapports sont garants de l'intégrité des informations qu'ils contiennent ou qui en constituent la base, et doivent faire preuve du plus haut niveau de diligence dans la préparation des documents destinés aux communications publiques.

Ces rapports et communications doivent :

- Se conformer à toutes les exigences légales et normes comptables applicables.
- Refléter fidèlement et précisément les transactions ou événements auxquels ils se rapportent.
- Ne pas contenir d'informations fausses ou intentionnellement trompeuses, ni de classifications intentionnellement erronées.
- Être suffisamment détaillés et enregistrés dans le compte approprié et la période comptable correcte.

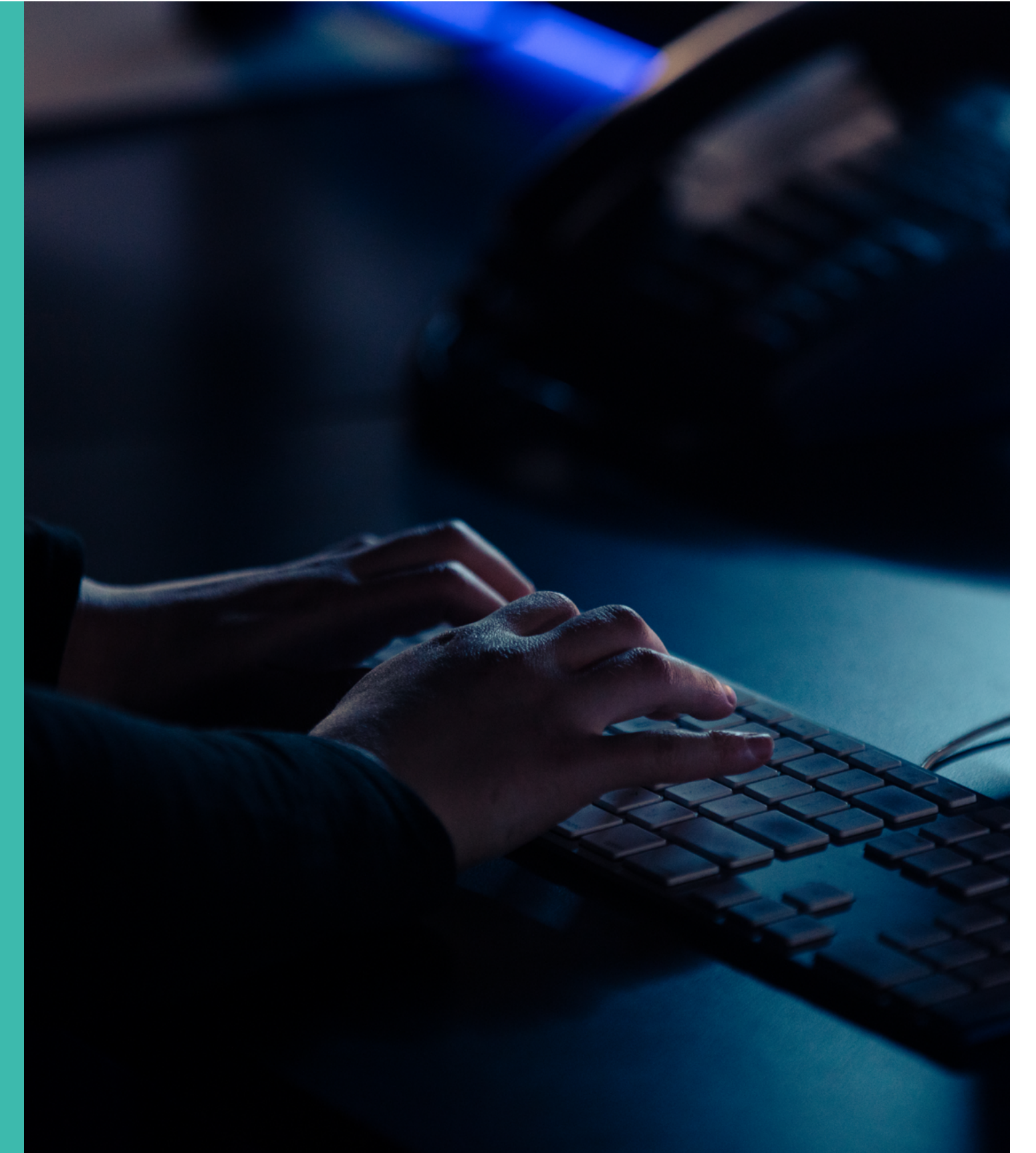
Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- Politique de confidentialité
- Politique en matière de cybersécurité informatique
- Contactez le directeur financier ou le Service financier



Vos obligations :

- Toutes les informations financières importantes doivent être représentées dans les comptes de Molycop.
- Aucune information ne peut être dissimulée par les employés aux auditeurs internes ou externes de Molycop.
- Aucun employé ne peut entreprendre d'action visant à influencer, contraindre, manipuler ou tromper les auditeurs externes de Molycop pour produire des états financiers trompeurs.



Protéger nos activités et notre réputation



Q&R sur la sécurité :

Que feriez-vous ?

Voici quelques scénarios dans lesquels vous pourriez vous retrouver.

Nos actifs et la tenue de registres précis

Vous remarquez des matériaux sur site qui n'ont pas été utilisés depuis un certain temps et ne peuvent pas être vendus aux clients. Pouvez-vous les emporter hors site pour votre usage personnel ?

Non, vous devez parler à votre responsable et obtenir son approbation avant de retirer tout actif de Molycop du site pour un usage personnel. Même si les matériaux n'ont pas été utilisés depuis longtemps ou semblent être mis au rebut, retirer des actifs de Molycop du site peut être considéré comme un vol.

Our marque, notre réputation et nos droits de propriété intellectuelle

Ramona, analyste chez Molycop, prépare une présentation pour un client et envisage d'inclure des données réelles de clients pour illustrer des tendances.

Se souvenant des Politiques de confidentialité des données de Molycop, elle contacte le Service légal et de conformité, qui lui conseille d'utiliser plutôt des données anonymisées.

En suivant ce conseil, Ramona protège la confidentialité des clients et la réputation de Molycop. Privilégiez toujours la protection des données. Si des données clients sont nécessaires pour des présentations ou rapports, assurez-vous qu'elles sont anonymisées ou vérifiez auprès du Service légal et de conformité pour éviter les risques.

Sauvegarde de nos systèmes et de nos données

Vous recevez un email d'un collègue que vous connaissez, depuis une adresse email Molycop. Il semble suspect. Que faites-vous ?

N'ouvrez aucune pièce jointe car elle pourrait ne pas provenir d'une source fiable. Signalez l'email en cliquant sur l'icône « Signaler un hameçonnage » dans le coin supérieur droit de votre barre d'outils ou contactez immédiatement le Service informatique de Molycop pour obtenir des conseils.

Nos informations confidentielles

Vous êtes sur le site d'un client, en train de discuter de l'essai d'un produit, et il vous informe que l'essai a été concluant. Prenez-vous une photo du site du client pour l'annoncer sur les réseaux sociaux ?

Non. Molycop encourage le partage des bonnes nouvelles et encourage ses employés à s'engager et à partager le contenu Molycop. Bien que l'histoire de l'essai réussi puisse être partagée, elle doit l'être conformément aux processus de Molycop et avec l'approbation du client avant d'être officiellement publiée sur les canaux de médias sociaux de Molycop. Après cela, nous encourageons le partage de l'histoire une fois qu'elle a été publiée sur le canal Molycop.

Confidentialité des données

Un collègue vous donne ses informations personnelles. Donnez-vous ces informations à un autre collègue lorsqu'il les demande ?

Non. Soyez conscient de la Politique de confidentialité de Molycop et recueillez pas ou ne diffusez pas d'informations personnelles sans le consentement approprié.



Glossary

Esclavage moderne	Molycop reconnaît la définition de l'esclavage moderne des Nations unies, qui couvre des pratiques telles que le travail forcé, la servitude pour dettes, le mariage forcé et la traite des êtres humains. L'esclavage moderne implique une exploitation où une personne ne peut ni refuser ni partir à cause de menaces, de violence, de coercition, de tromperie et d'abus de pouvoir.
Travail des enfants	L'Organisation internationale du travail définit le travail des enfants comme un travail dangereux pour la santé et le développement de l'enfant, exigeant trop d'heures et effectué par des enfants trop jeunes.
Commerce équitable	Le commerce équitable désigne des pratiques commerciales éthiques et légales qui favorisent une concurrence équitable sur le marché. Ce concept englobe divers principes et comportements.
Traite des êtres humains	Les Nations unies définissent la traite des êtres humains comme le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes par la force, la fraude ou la tromperie, dans le but de les exploiter pour en tirer profit.
Conflit d'intérêts	Un conflit d'intérêts est une situation où un individu peut bénéficier, directement ou indirectement, d'une décision qu'il prend au nom de Molycop. En d'autres termes, un conflit d'intérêts existe lorsqu'on peut affirmer que la capacité d'une personne à prendre une décision juste et impartiale est compromise.
Fraude	Une activité malhonnête impliquant une tromperie qui entraîne une perte financière réelle ou potentielle, que ce soit pour Molycop ou d'autres parties.
Corruption	Une activité malhonnête impliquant un abus de position au sein de Molycop, y compris pour obtenir un gain personnel pour vous ou une autre personne ou entité (y compris une entité de Molycop).
Blanchiment d'argent	Le blanchiment d'argent consiste à dissimuler l'origine de l'argent ou d'autres actifs liés à des activités criminelles et à les intégrer dans les flux économiques et financiers légaux.
Financement du terrorisme	Le financement du terrorisme désigne la fourniture de fonds ou de soutien financier à des individus, groupes ou organisations engagés dans des activités terroristes. Ce soutien peut impliquer diverses transactions financières, telles que la fourniture de fonds directement ou indirectement par des canaux qui dissimulent l'origine ou l'utilisation prévue de l'argent.
Marque déposée Molycop	Une marque déposée est un signe, un design ou une expression reconnaissable qui identifie et distingue les produits ou services d'une source de ceux des autres. Les entreprises utilisent les marques déposées pour protéger l'identité de leurs biens et services, garantissant que les consommateurs peuvent clairement identifier qui fabrique ou fournit un produit ou un service.
Brevet	Un brevet est une forme de propriété intellectuelle qui accorde à Molycop des droits exclusifs sur une invention, nous permettant d'empêcher les autres de fabriquer, utiliser, vendre et importer nos inventions pendant une période limitée, généralement 20 ans à partir de la date de dépôt de la demande de brevet.
Propriété intellectuelle	Les droits de propriété intellectuelle (PI) désignent les protections légales accordées aux créateurs pour leurs créations intellectuelles. Ces droits sont conçus pour encourager l'innovation et la créativité en donnant aux créateurs un contrôle exclusif sur l'utilisation de leurs créations pendant une certaine période.
Informations personnelles	Les informations personnelles comprennent toutes les données qui peuvent identifier directement ou indirectement un individu, comme les noms, les numéros d'identification, les données de localisation et les coordonnées. Cela inclut également les données sensibles comme les informations financières, les dossiers médicaux, les données biométriques et les informations relatives à la race, aux opinions politiques, à la religion ou à l'orientation sexuelle d'une personne, qui nécessitent une protection spéciale selon certaines réglementations locales.
Confidentialité des données	La confidentialité des données, également connue sous le nom de confidentialité de l'information, fait référence à l'aspect de la technologie de l'information (TI) qui traite de la capacité de Molycop à déterminer quelles données d'un système informatique peuvent être partagées avec des tiers. Cela implique la manipulation, le traitement, le stockage et l'utilisation appropriés des informations personnelles d'une manière qui respecte les préférences de confidentialité individuelles et se conforme aux lois et réglementations applicables.

Cette publication a été préparée par Moly-Cop Global Holdings Inc. pour son compte et en tant qu'agent pour chacune de ses sociétés affiliées. Toutes les informations contenues dans cette publication sont susceptibles d'être modifiées, remplacées ou changées à tout moment, sans préavis. Moly-Cop Global Holdings Inc. décline expressément toute garantie, expresse ou implicite, orale ou écrite, y compris toute garantie implicite de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, d'absence de contrefaçon, ou toute autre garantie découlant de la conduite des affaires, de la performance, de l'usage du commerce ou autre. Les informations sont fournies « en l'état » et « selon les disponibilités ». Les informations sont fournies à titre informatif uniquement et Moly-Cop Global Holdings Inc. ne garantit ni l'exactitude des informations ni l'absence d'erreurs dans celles-ci. Les utilisateurs de cette publication sont responsables de la vérification de l'exactitude et de l'exhaustivité de toutes les informations. Moly-Cop Global Holdings Inc. ne pourra être tenue responsable des pertes ou dommages de quelque nature que ce soit découlant de cette publication, de son contenu et de toute utilisation de ceux-ci.

Les photographies présentées sont uniquement représentatives d'applications typiques et sont à jour au mois d'août 2023. Cette publication ne constitue pas une offre commerciale et ne fera partie d'aucune condition de vente dans quelque transaction que ce soit.

Toute reproduction totale ou partielle, sous quelque forme ou support que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite expresse de Moly-Cop Global Holdings Inc. Toutes les images et le contenu, les marques commerciales ou les marques déposées sont la propriété de Moly-Cop Global Holdings Inc.

The logo for Moly-Cop Global Holdings Inc. features the word "MOLYCOP" in a bold, white, sans-serif font. The letter "O" is stylized as a white circle with a smaller white circle inside it, creating a target-like or lens-like appearance. The background of the logo is a dark blue gradient.